



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins

Paris, le 13 MARS 2019

Mission Maladies rares  
Affaire suivie par : Sylvie ESCALON  
Tél. 01 40 56 47 52  
Mél : sylvie.escalon@sante.gouv.fr  
DGOS/ MMR  
D-19-006973

La Directrice générale de l'offre de soins

à


Madame le Dr Denise Thuilleaux  
AP-HP HOPITAL MARIN VILLE PARIS  
Route La Corniche  
BP 40139  
64701 Hendaye Cedex

**Objet : labellisation 2017- 2022 des centres de référence pour les maladies rares (CRMR)**

Comme suite au courrier DGOS du 10 mai 2017 vous informant d'une labellisation de votre centre avec réserve, votre dossier a été soumis à l'examen du Comité de suivi de la labellisation pour avis.

J'ai l'honneur de vous informer que le statut de centre constitutif pour le centre de référence syndrome de Prader-Willi et syndromes apparentés est maintenu, et ce jusqu'en 2022.

La Directrice générale de l'offre de soins

  
Cécile COURREGES  
La Directrice de service  
Adjointe à la Directrice Générale de l'Offre de Soins  
  
Stéphanie REGOOPMAN

Copie(s) :

- Direction CH Hendaye
- Direction Générale APHP
- Direction Générale ARS Ile de France
- Vincent Des Portes, coordonnateur DéfiScience
- Ana RATH, Orphanet
- Arnaud SANDRIN, BNDMR
- Jean POUGET, président du CSL